



MAIRIE

Éveux

PRATIQUE

Tél : 04 74 01 00 36

Fax : 04 74 01 58 64

52, rue de la Rencontre

69210 ÉVEUX

Courriel : contact@mairie-veux.fr

site internet : www.veux.fr

L'information : site internet, panneau lumineux, bulletin municipal (distribué en début d'année), lettre d'information « Bientôt à Éveux » diffusée au cours des mois de mars, mai, septembre et novembre, panneaux d'affichage.

ACCUEIL EN MAIRIE

Le maire et ses adjoints vous recevront sur rendez-vous

Ouverture au public :

Lundi et mercredi de 15h00 à 17h00

Jeudi de 17h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 11h00

Accueil téléphonique :

Matin : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Après-midi : du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00, le jeudi jusqu'à 19h00

SERVICES D'URGENCE

DEFIBRILLATEUR : sur le perron de la mairie, à côté du point Phone.

SAMU : 15

GENDARMERIE/POLICE : 17

POMPIERS : 18

URGENCE EN EUROPE : 112

CENTRE ANTIPOISON LYON : 04 72 11 69 11

CENTRE DES GRANDS BRÛLÉS LYON :

04 78 61 89 50

ÉLECTRICITÉ - GAZ :

ERDF Dépannage électricité et interventions de sécurité : **09 726 750 69**

GRDF Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33**

GRDF Dépannage gaz : **0 810 686 003**

EAU :

SIEVA (Eau potable) : **06 11 68 32 07**

SIABA (Assainissement) :

0969 323 458 (VEOLIA EAU)

MEMO

ERDF Accueil Raccordement électricité :
09 69 32 18 11

GENDARMERIE DE L'ARBRESLE :

490, avenue André Lassagne

04 74 01 22 22

HOPITAL FEMME MERE ENFANT (Bron) :

0 820 08 20 69

MAISON MEDICALE DE L'ARBRESLE :

04 74 01 11 77

PERTE OU VOL DE CARTES BANCAIRES :

0 892 705 705

SPA BRIGNAIS : 04 78 05 61 06

ou **04 78 38 71 70** (urgence)

VIE PRATIQUE

École Maternelle et Élémentaire l'Eau Vive

120, rue de l'église

Tél : 04 74 01 19 97

www.ecole.primaire.veux@wanadoo.fr

Micro-crèche « Génération Bambins »

2, square de l'église

Tél : 04 26 00 16 64

contact@generation-bambins.fr

Cantine scolaire

rue de l'église

Tél : 04 74 01 46 97

(répondeur de 16h00 à 8h00 du matin)

Planète Jeunes

27, place B. Dubost - 69210 Fleurieux-Sur-L'Arbresle

Tél : 04 78 43 37 84 ou 06 23 67 18 58

www.planetejeunes.net / ass.planetejeunes@gmail.com

Médiathèque

52, rue de la rencontre (sous la mairie)

Tél : 04 74 26 94 87

Couvent de La Tourette

chemin de La Tourette

Tél : 04 72 19 10 90

www.couventdelatourette.fr

Marché

Marché de producteurs locaux tous les samedis matin,
place du marronnier

Courrier

LA POSTE : bureau le plus proche :
place de la République - 69210 L'Arbresle
Tél : 36 31

Cimetière et columbarium

s'adresser à la mairie

CCPA

(Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle) :
117, rue Passemard - 69210 L'Arbresle
Tél : 04 74 01 68 90 / Fax : 04 74 01 52 16
www.paysdelarbresle.fr

Transports

SNCF :
Tél. : 36 35 - www.ter-sncf.com
Gare de L'ARBRESLE - ÈVEUX

Les Cars du Rhône :

N° Vert 0 800 869 869

(pour connaître le réseau complet et les modalités
du transport à la demande)

www.cars.rhone.fr

Covoiturage : consultez la plateforme internet de la CCPA

=> **covoiturage.paysarbresle.fr**

Eau potable

SIEVA

(Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues) :
18, route de Lozanne - 69380 Chazay d'Azergues
Tél : 04 37 46 12 00
www.sieva.fr

Eaux usées

Assainissement collectif : SIABA

(Syndicat Intercommunal d'Assainissement
du Bassin de L'Arbresle) :
117, rue Pierre Passemard - 69210 L'Arbresle
Tél : 04 74 72 53 39

Assainissement non collectif : SPANC

(Service Public d'Assainissement Non Collectif) :
117, rue Pierre Passemard - 69210 L'Arbresle
Tél : 04 74 01 68 90

Hôpital de L'Arbresle - Centre périnatal

206, chemin du Ravatel - 69210 L'Arbresle
Tél. : 04 74 01 68 68
www.contact@hoparb.com

Maison funéraire de L'Arbresle

chemin du Ravatel - 69210 L'Arbresle
Tél. : 04 74 01 34 61

Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle

18, place Sapéon - 69210 L'Arbresle
Tél. : 04 74 01 48 87
www.arbresletourisme.fr

VIE PRATIQUE

Autres adresses et numéros utiles

Administration, Services Publics

Allô Service Public : 39 39 / www.service.public.fr

Préfecture du Rhône

69419 Lyon Cedex 03

Tél. : 04 72 61 61 61 / www.rhone.gouv.fr

Sous-préfecture de Villefranche/Saône

36, rue de la République - 69400 Villefranche/Saône

Tél. : 04 74 62 66 15

MDR (Maison du Rhône du canton de L'Arbresle-Point
accueil du Département)

Solidarités, déplacements, collèges, PMI

(Protection Maternelle et Infantile)

493, rue Claude Terrasse - 69210 L'Arbresle

Tél. : 04 74 72 08 40

Urbanisme

SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais) :

39 avenue de Verdun - 69440 Mornant

Tél. : 04 78 44 98 00

Impôts

Trésorerie - Perception de L'Arbresle (paiement de l'impôt)

493, rue Claude Terrasse - BP 53 - 69592 L'Arbresle Cedex

Tél. : 04 74 01 02 52

Emploi

Pôle Emploi - www.pole-emploi.fr

Pôle Emploi et Mission Locale, agence de L'Arbresle

3, Avenue Pierre Séward - 69210 L'Arbresle

Tél. : candidats 39 49 / employeurs 39 95

Juridique

Conciliateur

Permanence à la mairie de L'Arbresle

le 2^{ème} lundi du mois de 9h à 12h

Sur rendez-vous au **04 74 71 00 00**

Médiateur de la République

Préfecture du Rhône

Tél. : 04 72 61 65 15

Services sociaux / Santé

CPAM Lyon

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

69907 Lyon Cedex 20

Tél. : 36 46

Permanence assurée à la mairie de L'Arbresle au :

203, rue Jean Moulin, Bureau 2,

les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois

(en dehors des vacances scolaires)

de 13h30 à 16h

Tél. : 04 74 71 00 00

CAF du Rhône (Caisse d'Allocations Familiales)
67, boulevard Vivier Merle 69409 Lyon Cedex 03
Tél. : 0 810 25 69 80
www.caf.fr
Permanence assurée à la mairie de L'Arbresle le mercredi
sur rendez-vous
Tél. : 04 74 71 00 00

CARSAT Rhône-Alpes (Caisse d'assurance Retraite et de la
Santé au Travail)
35, rue Maurice Flandin 69003 Lyon
Tél. : 39 60
www.carsat-ra.fr

ADMR SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) et
ESAD (Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile) / Canton
de L'Arbresle-Écully
route des Grands Champs - Sain Bel - BP 36
69591 L'Arbresle Cedex
Tél. : 04 74 01 32 56

ADMR (Services à la personne)
Secteur L'Arbresle - Éveux
Maison des associations
33, bis rue Gabriel Péri 69210 L'Arbresle
Tél. : 04 37 58 09 73

VIVRE ENSEMBLE À ÉVEUX

► Recensement militaire (ou citoyen)

Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie dès l'âge de 16 ans (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

► Inscription sur les listes électorales

Cette inscription n'est jamais faite d'office. Se renseigner en mairie.

► Éclairage public

Les panes d'éclairage public sont à signaler à la mairie.

► Élagage

L'élagage est une obligation légale.

Le défaut d'élagage en limite de voirie publique et aux abords des carrefours, peut engendrer des situations dangereuses pour tous les usagers.

Chaque propriétaire se doit d'élaguer les branches des arbres qui se trouvent hors des limites de sa propriété et de tailler ses haies.

► Dénéigement

La commune déneige les voies communales. Pour faciliter la tâche de la personne qui en a la charge, il vous est demandé de laisser les voies libres ; dans le cas contraire, le déneigement ne sera pas assuré.

Extrait de l'arrêté municipal du 16 décembre 2004 réglementant le déneigement sur les trottoirs (texte complet disponible en mairie) :

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons et sur les trottoirs jusqu'au caniveau. En temps de gelée, il est interdit d'évacuer dans la rue les neiges ou glaces provenant des cours.

Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

Pensez à vous procurer du sel ou du sable pour lutter contre le verglas. Le sel n'est pas fourni aux particuliers par la mairie.

► Brûlage des déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel

Suite à la circulaire du 18 novembre 2011, par arrêté préfectoral et par arrêté municipal du 10 septembre 2014, l'incinération des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds est interdite sur l'ensemble du territoire de la commune et du département du Rhône.

Affichage de l'arrêté municipal en mairie.

► Ordures ménagères et tri sélectif

Ramassage des ordures ménagères (bac à couvercle gris) : tous les jeudis matin.

Ramassage tri sélectif (bac à couvercle jaune) : le mardi matin tous les 15 jours.

Le calendrier annuel de collecte est disponible en mairie et sur son site internet.

Conteneurs à verre : trois emplacements de collecte sont à votre disposition :

- sur le parking du cimetière
- à la gare, au début de la Route Napoléon
- à l'angle de la RD19D et du chemin de la rivière.

► Deux déchèteries : se munir de la carte d'accès obligatoire délivrée par la CCPA

Voir détails sur le calendrier annuel de collecte.

► Bruit : extrait de l'arrêté municipal du 13 septembre 2013

Articles 3 et 4 : les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motobineuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou tout autre engin, ne peuvent être effectués que :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Le texte complet de cet arrêté est consultable et disponible en mairie.

► Divagation des animaux

Propriétaires de chiens, un peu de civisme et de respect. Apprenez à votre chien à ne pas faire ses besoins sur les trottoirs, les places publiques, les aires de jeux pour enfants, les espaces verts. Veillez aussi à limiter les aboiements. Vous aimez votre chien, aimez aussi votre commune. Ramasser, ce n'est pas s'abaisser !

► Stationnement sur les trottoirs

Il est interdit par le code de la route. En cas d'accident, votre responsabilité est engagée.

► Location des salles municipales

Pour toute demande, se renseigner auprès du secrétariat de la mairie pour connaître les modalités et les tarifs en vigueur.

COMMENT OBTENIR...

Pièce souhaitée	Où s'adresser	Documents à fournir	Coût
Carte Nationale d'Identité (CNI)	Mairie du domicile	Copie intégrale d'acte de naissance si CNI expirée depuis + de 2 ans ou en cas de création, perte ou vol de CNI, sinon, connaître date et lieu de naissance des parents + 1 justificatif de domicile de – de 3 mois, 2 photos identiques récentes et conformes aux normes + l'ancienne carte. Validité = 15 ans pour un majeur et 10 ans pour un mineur pour CNI délivrée depuis le 01/01/2014	Gratuit Si perte ou vol, timbre fiscal
Passeport biométrique adulte Validité = 10 ans	Mairie de l'Arbresle (sur rendez-vous)	Copie intégrale d'acte de naissance si passeport expiré depuis + de 2 ans ou en cas de création, perte ou vol, sinon, connaître date et lieu de naissance des parents + 1 justificatif de domicile de – de 3 mois, 2 photos identiques récentes et conformes aux normes, ancien passeport + carte d'identité	Timbre fiscal
Passeport biométrique mineur Validité = 5 ans	Mairie de l'Arbresle (sur rendez-vous)	Copie intégrale d'acte de naissance si passeport expiré depuis + de 2 ans ou en cas de création, perte ou vol, sinon, connaître date et lieu de naissance des parents + 1 justificatif de domicile de – de 3 mois, 2 photos identiques récentes et conformes aux normes, et la carte d'identité ou le passeport d'un des parents	Timbre fiscal
Certificat de Nationalité Française (CNF)	Se renseigner au Tribunal d'Instance 67, Rue Servient 69433 Lyon Cedex 03		
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou www.acte-etat-civil.fr	Indiquer : Nom, prénoms, date de naissance	Gratuit + 1 enveloppe timbrée pour l'envoi
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage ou www.acte-etat-civil.fr	Indiquer : Nom, prénoms, date de mariage	Gratuit + 1 enveloppe timbrée pour l'envoi
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou www.acte-etat-civil.fr	Indiquer : Nom, prénoms, date du décès	Gratuit + 1 enveloppe timbrée pour l'envoi
Extrait du casier judiciaire	Casier Judiciaire National 44317 Nantes Cedex 3 ou www.cjn.justice.gouv.fr Tél : 02 51 89 89 51		Gratuit
Légalisation de signature	Mairie	Signature à apposer devant l'Officier d'État Civil de la mairie + carte d'identité	Gratuit
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou de domicile	Indiquer : Noms, prénoms, date et lieu du mariage + prénoms des enfants, dates et lieux de naissance	Gratuit